

La classe de 3^{ème} Prépa-Pro

Lettre d'information à diffuser auprès des professeurs principaux de 4^{ème} et des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

A qui s'adresse cette classe ?

Elle concerne des élèves **volontaires**, pas très à l'aise en classe de 4^{ème} de collège mais qui sont capables de se **remobiliser** autour d'un projet de formation axé essentiellement sur la **voie professionnelle, prêts** à découvrir **différentes formations et métiers**.

Quelles sont les modalités de fonctionnement, les exigences et les contraintes de cette classe ?

La classe de 3^{ème} Prépa-Pro est implantée en LP. L'objectif est la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3. L'emploi du temps de la classe comporte une partie composée d'horaires attribués par discipline, une partie à horaires globalisés, 72 heures d'accompagnement personnalisé annualisées permettant une aide à l'acquisition du socle commun et au suivi de l'élève. Elle comporte également un maximum de 216 heures de séquences de découverte professionnelle, dont des séances de découverte des parcours et des formations (en LP, lycées agricoles, CFA ou sur les plateaux techniques des SEGPA), une initiation aux activités professionnelles et des périodes en milieu professionnel (visites, séquences d'observation, stages d'initiation en milieu professionnel). Des déplacements sont donc à prévoir.

Pour approfondir la connaissance du champ professionnel, l'élève sera appelé à découvrir des entreprises, sous forme de visites ou de stages. Ce n'est donc pas une classe d'alternance. Il appartiendra à la famille aidée par l'équipe pédagogique de trouver les lieux de stage adéquats.

Les perspectives d'orientation

S'il apparaît évident que ces élèves choisiront majoritairement la voie de la 2^{nde} Professionnelle ou de l'apprentissage, **rien n'interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique pour les plus motivés d'entre eux**. L'orientation vers une 1^{ère} année de CAP pour public prioritaire restera exceptionnelle. L'objectif général reste la **réduction des sorties sans qualification du système éducatif**.

Les élèves de troisième Prépa-Pro présentent le "Diplôme National du Brevet" (DNB), dans la série de leur choix. Ils peuvent éventuellement être candidats au "Certificat de Formation Générale" (CFG), s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire.

Les exigences et les contraintes

Les élèves doivent accepter de **se plier** aux règles de fonctionnement des LP ou des entreprises d'accueil :

- **tenue de sécurité obligatoire** pour le travail en atelier,
- repas pris à la cantine du LP même lorsque l'élève a le statut d'externe dans son établissement d'origine,
- ponctualité et assiduité.

L'affectation... pour l'année suivante

La 3^{ème} Prépa-Pro ne donne **aucune priorité** pour l'affectation en 2^{nde} Professionnelle ou en CAP. Ce n'est pas parce que l'on suit une classe dans un LP que l'on sera automatiquement affecté l'année suivante dans une des spécialités préparées par cet établissement.

La 3^{ème} Prépa-Pro n'est pas une **pré affectation**, mais permet de mieux asseoir ses choix d'orientation.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de Moselle



Antoine CHALEIX